

Contexte et enjeux de la filière piscicole de l'Ain

1 Les étangs de la Dombes, un territoire façonné par l'homme

1.1 Les étangs : des aménagements séculaires

L'origine des étangs remonte au Moyen-Age (XIII^e siècle) où les dépressions naturelles et la nature imperméable des sols ont été utilisées pour créer les premiers étangs et assurer une production piscicole en vue de répondre aux pratiques religieuses de l'époque qui imposaient un nombre important de jours maigres.

Les ordres religieux sont à l'origine de la création des premiers étangs. Ces aménagements ont permis d'assainir les terres pour les cultiver et de créer des « cuvettes » pour produire du poisson. Ces ouvrages ont été ensuite repris et développés par les propriétaires terriens de la noblesse et de la bourgeoisie, tirant profit de l'essor du commerce des productions piscicoles. Les carpes produites en Dombes étaient alors commercialisées et consommées sur le territoire et dans la région lyonnaise. En parallèle, l'agriculture, une fois les terres assainies, s'est également développée.

1.2 Un patrimoine naturel d'exception

Les étangs, écosystèmes d'origine artificielle et milieux de transition entre terre et eau, ont permis au fil du temps le développement d'une végétation spécifique et attrayante pour une avifaune d'une grande diversité.

L'étang de Dombes, d'une superficie moyenne de 10 hectares, est caractérisé par une faible profondeur (de 70 cm à 1m) et par des berges en pentes douces propices au développement d'une végétation aquatique d'une grande diversité.

Différentes études montrent que l'avifaune et la flore présentes sur et dans les étangs sont liées à la présence ou non de poissons, notamment de carpes. En effet, sans poisson, l'étang a tendance à s'enfermer, à s'affaiblir, ne permettant pas ainsi à la végétation de se développer. C'est pourquoi il est important de maintenir une activité piscicole dans les étangs et faire perdurer ainsi la biodiversité remarquable de la Dombes.

Sur la partie en eau de l'étang, une végétation flottante se développe : on peut, entre autre, reconnaître la renouée amphibie (fleur rose) ou la villarsie faux nénuphar (fleur jaune vif). Cette végétation est la partie émergée des herbiers aquatiques qui sont particulièrement appréciés des oiseaux. Les feuillages flottants ou immergés de la végétation aquatique, comme ceux de la grande naïade ou des potamotsabritent des invertébrés aquatiques dont se nourrissent les anatidés (canards), notamment en



Fuligule morillon, canard plongeur appartenant à la famille des anatidés @Joel Brunet

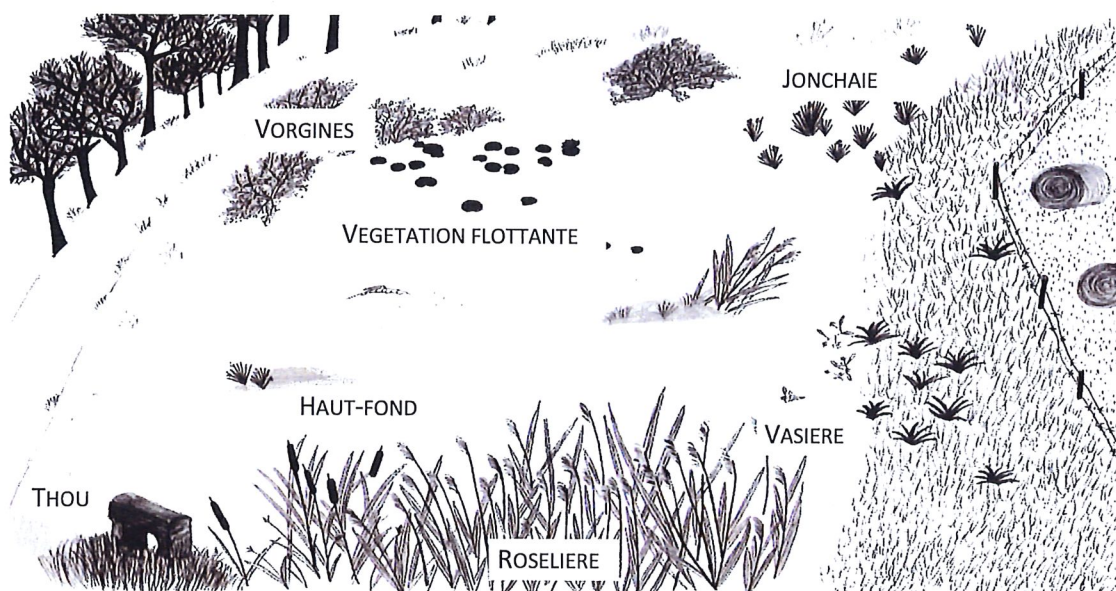
période de reproduction.

Ces formations végétales sont parfois aussi un support de nidification. La guiffette moustac niche sur les amas de châtaigne d'eau où elle pond généralement 3 œufs par nid entre mai et juin. La proportion idéale de recouvrement d'herbiers, où sont observés des impacts positifs pour l'avifaune et la production piscicole, se situe entre 20 et 40% de la surface en eau de l'étang (source ISARA Lyon).



Echasse blanche en Dombes @Joël Brunet

Sur les berges des étangs, les vasières apparaissent lorsque le niveau de l'étang baisse (évapotranspiration estivale) et peuvent accueillir des espèces végétales remarquables. C'est un lieu de nidification pour les oiseaux limniques comme le vanneau huppé ou l'échasse blanche.



Croquis d'un étang dombiste, par Brunelle Vaerron, 2014.

Sur les pourtours de l'étang, on retrouve la jonchaie ou la roselière.

La jonchaie recouvre grossièrement la zone de balancement saisonnier du niveau d'eau de l'étang. Lorsque les touffes de jonc laissent entre elles des clairières qui, l'été venu, ressemblent à autant de "fragments de vasières", il est possible de trouver ici ou là quelques-uns des végétaux rares qui fleurissent sur les grèves nues. Végétation peu élevée et compacte, implantée à quelques 30 centimètres de profondeur moyenne en début de printemps, la jonchaie accueille les nids des mouettes, grèbes à cou noir ou canards fuligules, qui viennent pondre sous leur protection. Si les joncs ne sont pas trop denses et impénétrables, et si la lisière avec l'eau libre est assez proche, ce couvert peut être très attractif pour les canards, ou pour d'autres oiseaux d'eau qui, dès le début mai, cherchent à dissimuler leurs pontes en bordure d'étangs.

Les roselières sont fermement implantées en bordure des étangs par des tiges souterraines entrelacées, dominant toutes autres formes végétales et tolérant jusqu'à 60 cm d'eau. Les roselières forment des peuplement uniformes, élevées et compacts. Le roseau phragmite est en principe l'espèce la plus adaptable à différentes hauteurs de la lame d'eau ; le typha (ou massette) et le scirpe lacustre demandent en moyenne davantage d'eau, alors que le phalaris (ou baldingère) et la grande glycérie prospèrent à des profondeurs inférieures jusqu'aux limites de la zone inondable. Pour peu qu'elles soient suffisamment inondées au printemps, les roselières peuvent accueillir de nombreux oiseaux fauvelles aquatiques (rousserolles turdoïde et effarvate), hérons paludicoles (héron pourpré, butor blongios, grand butor), busard des roseaux, anatidés (fuligule milouin, nette rousse ...) ou grèbes.

Plus près de la zone terrestre, où l'eau baigne moins régulièrement le pied de la végétation, entre jonchaie et roselière, d'autres oiseaux viennent élire domicile : passereaux (phragmite des joncs, locustelle luscinoïde ...), ou rallidés (râle d'eau, poule d'eau, marouettes). Retirées au cœur d'un épais couvert, ces espèces y trouvent avant tout les conditions optimales pour se dissimuler ou pour dissimuler leur ponte, rayonnant au-delà à la recherche de leur nourriture. Si ces milieux ne sont pas entretenus régulièrement, par le gestionnaire par des bonnes pratiques, ils perdent alors tout leur intérêt pour l'avifaune.

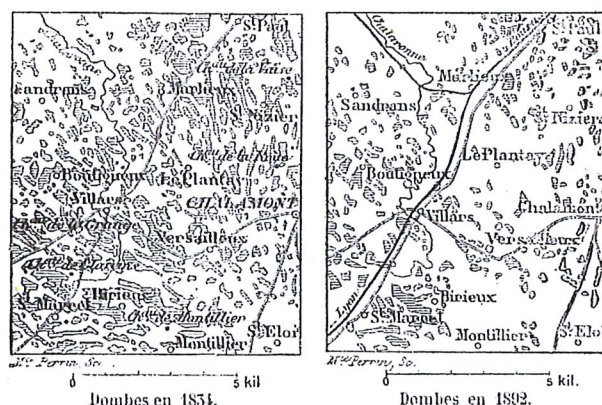


Poule d'eau @ Joël Brunet

1.3 Les origines de la filière piscicole dombiste

Au 18ème siècle, diverses raisons sont à l'origine d'un déclin des pratiques piscicoles. Tout d'abord, la Révolution et le rattachement de la Dombes à la France. Les donneurs d'ordre qu'étaient les Seigneurs ont été chassés. Le maintien des étangs était menacé car on imputait aux étangs les problèmes de malnutrition et de maladie (paludisme par exemple). A cette époque, l'Abbaye Notre Dame des Dombes œuvre pour l'assainissement des étangs et prodigue des soins à la population dombiste.

Enfin, la création du chemin de fer et plus largement les infrastructures routières entre Bourg-en-Bresse et Lyon ont entraîné un assèchement des étangs en contrepartie d'indemnités financières importantes : 6000 ha d'étangs ont été asséchés sur les 20 000 ha pour permettre ces travaux.



Plan d'assèchement de la Dombes entre 1834 et 1892 - 1884 Franz Schrader et Louis Gallouédec

A la fin du 19ème siècle, de nombreux étangs ont disparu et la superficie d'étangs en Dombes est en forte diminution.

L'évolution industrielle de Lyon au 20ème siècle va amener des familles lyonnaises à acquérir ou à construire des maisons secondaires en Dombes pour la pratique de la chasse. Les étangs liés à ces propriétés sont alors progressivement remis en eau. Puis, il a été observé que les étangs empoissonnés étaient ceux qui accueilleraient également une avifaune importante, notamment des canards. Petit à petit la production de poissons s'est à nouveau installée en Dombes.

Une nouvelle ère de la pisciculture est née. Le Syndicat des Etangs de la Dombes en est une résultante, il fut créé en 1918 afin de fédérer les propriétaires d'étang et aussi les représenter dans les différentes instances.

Il faut attendre la fin du 20ème siècle pour voir un début de professionnalisation des acteurs. L'APPED (Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes) a été créée en 2001 pour rassembler l'ensemble de la filière piscicole de l'étang à l'assiette.

Le premier livre blanc de la filière piscicole a eu pour objet d'asseoir cette professionnalisation et d'assurer un débouché durable du poisson élevé en Dombes. Sa coordination a été confiée à l'APPED afin qu'elle assure sa mise en œuvre en direct ou par délégation.

2 La pisciculture d'étang en Dombes

La pisciculture d'étang en Dombes, s'appuie sur trois composantes : les étangs, la production piscicole et les métiers de la filière.

2.1 Les étangs piscicoles

La Dombes comprend 1 200 étangs représentant une surface de 11 200 hectares. Les étangs sont aujourd'hui diversement exploités et ont la particularité d'être des espaces partagés entre différents acteurs (propriétaires, pisciculteurs, agriculteurs, chasseurs et promeneurs).

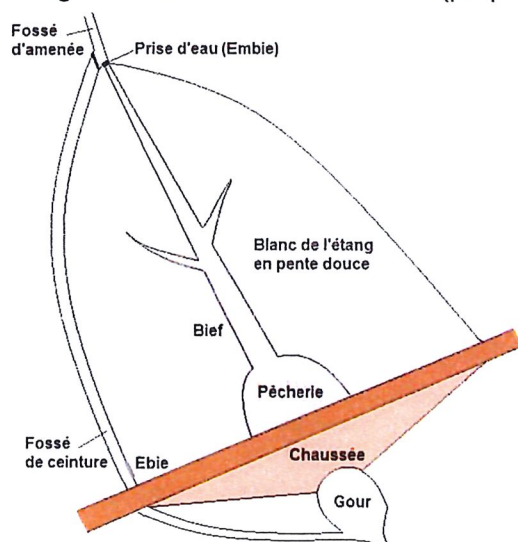


Schéma d'un étang piscicole

Concilier les différents usages actuels des étangs de la Dombes est l'un des enjeux majeurs pour le territoire. Les étangs en Dombes, support de la production de poissons, sont à l'origine de nombreuses activités.

Les étangs font également la joie des photographes et des touristes plus largement. Le tourisme en Dombes, en complément du Parc des Oiseaux, s'appuie beaucoup sur les étangs : observatoires, sentiers pédestres, visites d'étangs

Les étangs sont également sources d'une biodiversité remarquable, l'activité piscicole est garante de la biodiversité spécifique de la Dombes. En effet, la Dombes constitue un écosystème remarquable basé sur une pisciculture extensive et des pratiques associées qui participent au maintien du milieu et de la biodiversité.

L'arrêt de la pisciculture a un impact direct sur la biodiversité de l'étang et modifie les équilibres pour l'eau, les sols, la flore et la faune. Pour de nombreuses espèces, l'abandon des pratiques piscicoles perturbe la stabilité de leur habitat et leurs ressources alimentaires.

Une fertilisation et des amendements maîtrisés et la tradition des cultures d'assec¹ permettent de minéraliser le fonds de l'étang et de « réinitialiser » l'écosystème, évitant l'accumulation de matière organique et favorisant l'apparition d'herbiers aquatiques les années suivantes. Les pratiques piscicoles dombistes visent ainsi à stimuler la productivité naturelle de l'étang pour le développement du phytoplancton et de la végétation aquatique, sources de nourriture pour les nombreuses espèces présentes dans l'étang (invertébrés, poissons et amphibiens) et indispensable à la production piscicole. La carpe, poisson emblématique des étangs dombistes, est un maillon essentiel de la chaîne alimentaire de l'étang. Les oiseaux inféodés aux étangs profitent des ceintures végétales en bordure d'étang et affectionnent la végétation flottante pour la nidification.

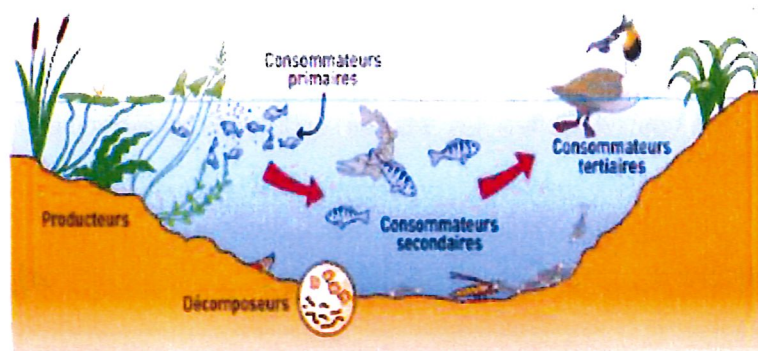


Schéma de la chaîne alimentaire d'un étang piscicole

Or, aujourd'hui un tiers des étangs de la Dombes a perdu sa vocation piscicole. La fréquence du cycle assec/évolage n'est pas toujours maintenue, les pêches ne sont pas aussi régulières et les investissements nécessaires à la production piscicoles ne sont pas réalisés. Sur ces étangs en déprise, les rendements piscicoles diminuent et la rentabilité de l'activité piscicole s'effondre et la biodiversité associée à l'écosystème de l'étang décline.

C'est pourquoi, le maintien et le développement d'une activité piscicole économiquement viable sont à la fois un enjeu intrinsèque à l'émergence d'une filière de production locale, une condition essentielle à la vitalité du territoire par l'ensemble des activités corrélées aux étangs et une garantie pour la préservation d'un patrimoine naturel incontournable à l'échelle départementale.

¹ Culture d'assec : les étangs dombistes sont traditionnellement conduits selon un cycle assec-évolage qui comprend 3 à 4 années de production piscicole sur l'étang en eau et une année où l'étang n'est pas en eau, dédiée à la culture de céréale dans l'emprise de l'étang.

Les us et coutumes de la gestion de l'eau en Dombes :

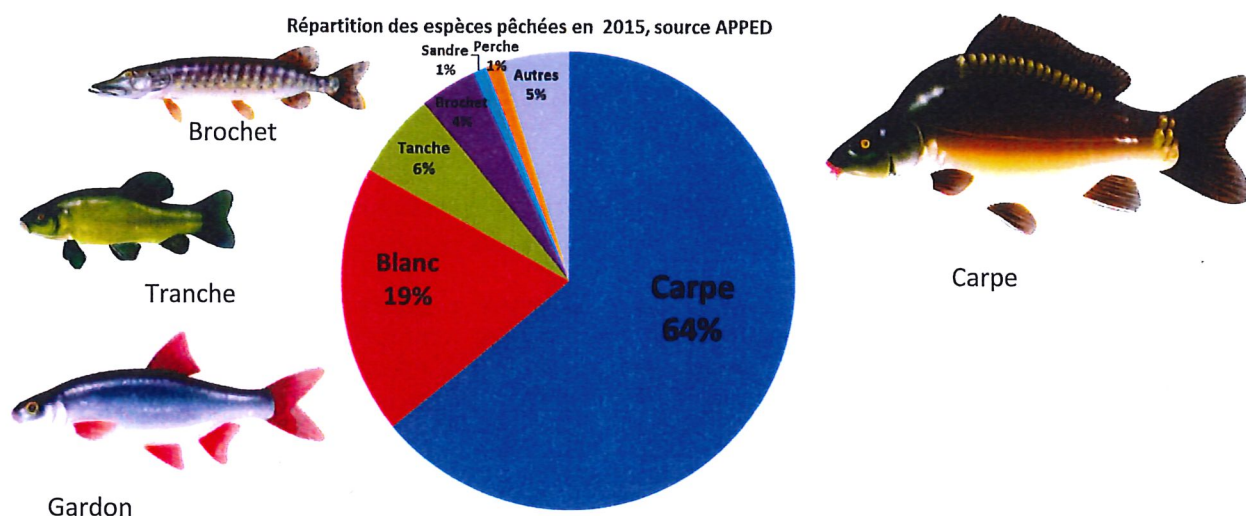
L'eau est la composante principale de l'étang. La quantité et la qualité de l'eau conditionnent la production piscicole et le fonctionnement de l'ensemble de l'écosystème associé à l'étang. Les étangs sont approvisionnés par l'eau de pluie et de ruissellement du bassin versant. Un étang peut également recevoir l'eau de l'étang situé en amont.

Les étangs en Dombes sont organisés en chaîne d'étangs ; ils sont reliés les uns aux autres par un réseau de fossés. La circulation de l'eau et sa gestion sont régies par des règles spécifiques à la Dombes, héritées des siècles de pratiques piscicoles sur ce territoire.

L'eau est un bien collectif circulant sur des biens privés (étangs, fossés). Afin d'optimiser son utilisation, au début du 20^{ème} siècle, M. Truchelut avait consigné les différentes règles dans un livre reprenant les us et coutumes, nommé communément « Truchelut ». Les règles s'appliquant à l'eau en Dombes ont été actualisées dans le cadre du précédent livre blanc. Elles ont été acceptées par l'ensemble de la communauté dombiste sur la forme d'un document de référence « Usages locaux de la Dombes »

2.2 La production piscicole

Le poisson le plus présent dans les étangs de la Dombes est la carpe. La carpe est l'emblème de la Dombes. En effet, les étangs sont peu profonds, environ 70 cm en moyenne, et la carpe est le poisson qui résiste le mieux au changement de température continentale.



Avec 1 000 tonnes environ de production, la Dombes est la première région de France productrice de poisson d'étangs. Toutefois, depuis l'arrivée du cormoran dans les années 90, la production est passée de 2 000 tonnes estimées dans les années 90 à moins de 1 000 tonnes par an actuellement.

Le cormoran est le premier ennemi de la pisciculture. Il est nécessaire dans un premier temps de protéger les poissons par des moyens de protection.



Cormoran @Joël Brunet

Chiffres clés de la production

	2013	2014		2015	
Eclosion	nc	nc		nc	
Production totale	nc	875 tonnes	↗	675 tonnes	↘
Production moyenne des adhérents APPED	253 kg / ha	287 kg / ha	↗↗	222 kg / ha	↘
Poissons entiers transformés en Dombes	nc	123 tonnes	→	189 tonnes	↗↗
Volume de produits finis	nc	55 tonnes	→	126 tonnes	↗↗

Les premiers résultats de la filière sont visibles dès 2014 où l'on constate une hausse de la productivité des étangs. Cette tendance ne se confirme pas en 2015 où les chiffres de la production sont à la baisse. Toutefois, les conditions climatiques de 2015, avec de sévères épisodes de sécheresse et de canicule, ont fortement affecté les rendements des étangs. Ainsi, le maintien d'une production moyenne supérieure à 200 kg/ha reste donc un chiffre encourageant pour la filière car la chute de production aurait pu être beaucoup plus importante compte tenu de la pénurie d'eau et des températures.

Les efforts de structuration et de développement de la transformation locale des poissons produits montrent une augmentation constante des volumes valorisés par des entreprises du territoire dombiste.

2.3 Les métiers de la filière

La pisciculture est considérée comme une activité dite d'élevage car l'homme intervient dans la croissance du poisson. Plusieurs métiers cohabitent dans la filière piscicole de Dombes, de l'écloserie à la distribution.

Ecloserie -> Pisciculteur -> Collecteur

Deux alternatives pour les produits de la pêche :

- soit le poisson est transporté vers une société de pêche pour le repeuplement,
- soit le poisson est livré à un transformateur qui assurera l'approvisionnement en produits de la restauration et de la vente directe ou indirecte.

Métiers	Leurs actions	Leur nombre	Dont adhérent APPED
Eclosur	Il gère le processus d'éclosion de milliers d'alevins "poissons de Dombes" grâce à la reproduction artificielle et assure le suivi jusqu'à 5 semaines.	2	2
Pisciculteur	Son rôle est d'élever le poisson de Dombes jusqu'à son stade commercial. Il a également des missions de surveillance, d'entretien de l'étang et de l'environnement et doit assurer le bien-être du poisson.	250	130 représentants 7 000 ha d'étangs
Collecteur	Il "collecte" le poisson à la sortie de la pêche et le commercialise vivant auprès d'ateliers de transformation ou de société de pêche.	10 dont 6 avec le siège social en Dombes.	6 dont 4 avec le siège social en Dombes.
Atelier de transformation	L'atelier procédera à l'abattage et à la valorisation du poisson pour le consommateur. Il peut être également un atelier de 2ème transformation c'est-à-dire qu'il achètera le poisson déjà tué et ayant eu une première transformation.	4 dont 3 avec le siège social en Dombes.	4 dont 3 avec le siège social en Dombes.
Société de pêche/ Communes/ associations de pêche	Le poisson est alors vendu vivant auprès de leurs clients.		
Les distributeurs/ restaurateurs	Ils valorisent le poisson envers le client final		

Les autres métiers ne sont pas adhérents de l'APPED, il n'y a pas de décompte disponible.

3 Le bilan du premier Livre blanc de la filière piscicole

3.1 La construction du premier livre blanc de la filière piscicole

En 2013, l'état des lieux de la pisciculture en Dombes dressait le constat d'une filière en déprise avec une faible valorisation des poissons produits en Dombes.

Atouts	Faiblesses
Production locale (né et élevé en Dombes) Tissu de métiers ancrés localement : éclosoirs, pisciculteurs, collecteurs et transformateurs Savoir-faire piscicole traditionnel	Cormoran Manque de professionnalisation des pisciculteurs Faible structuration de la filière Rentabilité faible des filets de carpe
Opportunités	Menaces
Production nécessaire au territoire pour le maintien des étangs Enjeu environnemental fort Consommation croissante des produits locaux	Déprise piscicole Prix bas historique de la carpe Faible notoriété

Les enjeux de la filière piscicole sont fortement liés au devenir du territoire tant sur les enjeux économiques qu'environnementaux.

La démarche proposée par le Département de l'Ain à travers la construction d'un premier livre blanc de la filière piscicole était de structurer et d'accompagner les actions portées par les acteurs de la filière et du territoire.

Construit à l'issu d'un processus de concertation, le premier livre blanc 2014-2016 avait pour objectifs :

- De favoriser l'investissement pour enrayer le déclin de la production piscicole,
- D'accompagner le développement des bonnes pratiques piscicoles et environnementales et d'accroître les compétences des gestionnaires d'étangs,
- De valoriser et de promouvoir les produits et la filière.

Au côté du Département de l'Ain, l'APPED a été chargée de la mise en œuvre et de la coordination du programme d'action 2014-2016. Le Syndicat des propriétaires d'étang de la Dombes et la Chambre d'agriculture de l'Ain ont été fortement associés et impliqués sur le développement des actions du livre blanc. L'ensemble de ses structures est intervenu de manière concertée auprès des propriétaires, exploitants et gestionnaires d'étangs, des collecteurs et de l'aval de la filière.

D'autres organisations territoriales ou organismes scientifiques ou de recherche (ISARA, ONCFS, Université Lyon III° ...) ont également contribué à la réalisation des actions du livre blanc.

3.2 Bilan quantitatif et qualitatif des soutiens financiers du livre blanc piscicole

Bilan financier des soutiens du livre blanc 2014-2016			
Année	Aides attribuées	Nombre de dossiers	Investissements réalisés
2014	811 051 €	33	1 450 000 €
2015	832 035 €	79	1 600 000 €
2016	771 412 €	65	1 224 325 €
TOTAL	2 414 498 €	177	4 274 325 €

Les subventions attribuées ont permis d'intervenir dans les différents secteurs qui composent la pisciculture d'étang. Les soutiens financiers départementaux couvraient les champs suivants et s'adressaient à des bénéficiaires ciblés en fonction des objectifs du livre blanc 2014-2016.

- **Subventions en direction des pisciculteurs** pour :
 - Rénovation de digues et des ouvrages
 - Acquisition de matériels piscicoles
 - Création de bassins pour l'empoissonnage
 - Electricité
 - Protection contre les cormorans
 - Changement de grilles et vannes.
- **Subventions en faveur des éclosoirs, collecteurs et transformateurs pour moderniser leurs installations,**
- **Subventions pour avoir des moyens d'animation et de conseil pour la filière,**
- **Subventions pour des actions collectives relevant de la production, de la transformation et de la promotion.**

Parallèlement mais en lien direct avec le Livre Blanc, deux programmes importants ont été menés.

Le premier concerne la lutte contre le fléau végétal qu'est devenu la jussie, espèce exotique envahissante, susceptible d'asphyxier totalement les étangs et donc de nature à annihiler tous les efforts en matière piscicole.

Depuis 2013, le Département porte un plan départemental de lutte contre les jussies et est bénéficiaire d'une DIG, Déclaration d'intérêt général.

Son « bras armé » est le FDGEDON qui bénéficie, d'une subvention annuelle du Département, de 50 000 € environ, pour mettre en œuvre, de manière opérationnelle cette action (information, sensibilisation et arrachages).

Cette initiative a permis, contrairement à d'autres territoires en France, de stopper la prolifération de cette plante invasive et d'assurer une veille au plus près du terrain.

Le second programme a concerné la réalisation de 2 démarches : la première menée par l'ISARA et la Chambre d'agriculture de l'Ain s'intitulait « Stimuler la productivité naturelle des étangs et la seconde par l'ONCFS » : « Restaurer les équilibres écologiques des étangs piscicoles par une action concertée avec les acteurs de la Dombes ».

Le Département a attribué près de 330 000 € de subventions, à ces 2 programmes pluriannuels qui doivent bénéficier à la profession piscicole.

3.3 Les résultats d'une politique de filière

Au-delà des soutiens financiers aux investissements de la filière piscicole, des actions collectives ont été mises en œuvre entre 2014 et 2016.

Les actions en faveur de la production :

Pour permettre aux pisciculteurs de se professionnaliser, il a été mis en place différentes actions d'accompagnement des gestionnaires d'étangs :

- La contractualisation de bonnes pratiques piscicoles et environnementales,

- La réalisation de diagnostics technico-économiques et environnementaux et de plan de gestion,
- La mise en place de formation,
- La réalisation d'un guide de bonnes pratiques piscicoles.

L'engagement dans le respect des bonnes pratiques piscicoles et environnementales, telles que définies dans le cahier des charges de l'APPED, s'est traduit par une démarche de contractualisation avec les gestionnaires d'étangs (propriétaires ou exploitants) bénéficiaires des aides du livre blanc de la filière piscicole.

Cette contractualisation s'est appuyée sur trois éléments clés :

- Le respect des bonnes pratiques piscicoles et environnementales
- La réalisation de diagnostic technico-économique et environnementale des étangs
- La mise en place d'un plan de gestion identifiant les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre sur les étangs.

Pour accompagner cette démarche, le Département de l'Ain proposait une aide forfaitaire d'un maximum de 2 000€/an sur 3 ans. 97 exploitations se sont engagées dans cette démarche et ont réalisé et suivi un plan de gestion sur l'ensemble de leurs étangs.

Ainsi entre 2014 et 2016, 355 étangs ont été concernés par cette démarche représentant 4086 ha sur 10 610 ha d'étang en Dombes, soit 38,5 % de la superficie des étangs dombistes (la superficie en eau moyenne des étangs concernés est de 11,5 h).

AIN⁰¹
le Département



 Etangs de la Dombes
 Etangs conventionnés Livre Blanc Pisciculture
 Espace Naturel Sensible

Etangs labellisés ENS :
Birieux, Réserve départementale,
Domaine de Praillebard, le Chapellier,
Prêle

Date: 25/11/2016

Plus de 100 gestionnaires d'étangs ont participé aux sessions de formation, construites d'après les besoins identifiés sur la filière. Le programme de formation, cumulant près de 40 sessions différentes, comportait des modules sur les connaissances de base de l'étang et de son environnement, sur les principaux leviers de pilotage d'un étang piscicole et des sessions plus spécifiques sur le régime alimentaire du poisson ou les techniques piscicoles plus avancées.

Enfin, l'ensemble des connaissances, conseils et préconisations ont été consignés dans un ouvrage collectif : le guide des bonnes pratiques piscicoles. Cet ouvrage a été diffusé à plus de 200 exemplaires.

La profession souffrait aussi d'isolement et de manque d'échanges. Ainsi, des groupes d'échanges de pratiques, journées d'information ont été mis en place. Des voyages d'étude ont également été réalisés afin de connaître les pratiques piscicoles d'autres régions d'étangs.

En complément des actions du PEP aquaculture (Pôle d'expérimentation et de progrès), des actions de recherche ont été menées et ont donné lieu aux résultats suivants :

- Table de tri pour assurer le bien-être du poisson pendant la pêche,
- Fertilisation et gestion des équilibres physico-chimiques de l'étang,
- Avancées sur les pratiques sanitaires,
- Aliments pour poissons créés pour les besoins spécifiques de l'étang et fabriqué dans l'Ain.

Les actions en faveur de la transformation

En complément aux actions de dynamisation de la production, le premier livre blanc s'est attaché à consolider et développer le volet transformation du poisson.

En 2014, seulement 10% du poisson né et élevé en Dombes était transformé dans les ateliers de transformation de la Dombes, soit 123 tonnes pour une production totale de 1 200 tonnes.

Près de 90% de la production était valorisée sur un marché national ou européen à forte concurrence où les prix sont peu rémunérateurs pour les producteurs, et les démarches de qualité non-reconnues.

Face à ce constat, il a été identifié un enjeu fort pour la filière : valoriser localement en produits transformés le poisson « né et élevé en Dombes ».

Dans un premier temps, il a fallu connaître les attentes du consommateur pour adapter l'offre « produit » (étude de marché). Puis dans un deuxième temps, le cahier des charges "Poissons de Dombes" a été conforté en affirmant les engagements de qualité et de traçabilité et en les contrôlant.

D'autres actions ont été menées en complément :

- Faire connaître l'offre aux professionnels,
- Test sur des désareteuses, nouvelles méthodes de filetage,
- Optimiser la valorisation des déchets liés à la transformation.

Les premiers résultats ont été l'augmentation des volumes transformés et le développement de l'offre de produits transformés à base de poissons de Dombes : terrines, soupes, quenelles, plats préparés. En 2016, la valorisation dans les ateliers dépassait les 200 tonnes de poissons de Dombes.

Les actions en faveur de la commercialisation

Enfin, l'un des points faibles était le manque de connaissance de la part du consommateur du poisson des étangs de Dombes.

Une étude de marché de 2014 démontrait que la carpe de Dombes était principalement associée à des items défavorables. S'agissant du territoire de la Dombes, la majorité des personnes interrogées ne l'associait ni aux poissons, ni à la gastronomie liée aux productions piscicoles.

En lien avec l'action sur la transformation, le poisson est davantage proposé dans les cartes des restaurateurs et dans plusieurs points de vente locaux. Des actions ont été menées sur l'identité "poisson de Dombes" et sur les modalités de communication. De manière opérationnelle, les actions suivantes ont été réalisées :

- Création d'une identité
- La refonte du site internet de l'APPED
- L'activation de comptes sur les réseaux sociaux
- La rédaction de recettes adaptées au mode culinaire actuel
- Evénements pour faire connaître le poisson de Dombes : soirée poissons de Dombes dans les restaurants, journée découverte relookée, participation aux événements de la Dombes.

En complément, un partenariat a été instauré avec les acteurs du tourisme de la Dombes afin d'avoir une communication cohérente sur les étangs et la pisciculture et mutualiser les compétences.

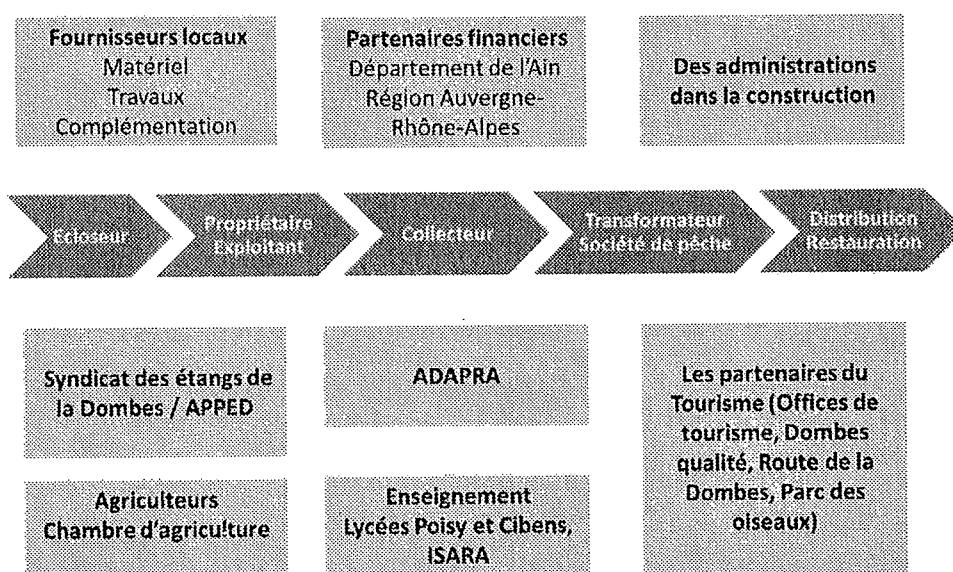
Thématiques	Résultats du 1 ^{er} livre blanc 2014-2016	Perspectives 2017-2021
GESTION DES ETANGS	Sensibiliser les propriétaires d'étangs à l'importance de la production de poissons en étang.	Sensibiliser les propriétaires d'étangs en déprise piscicole à la nécessité de mettre en œuvre de bonnes pratiques piscicoles. L'implication des propriétaires ou d'une personne tiers est nécessaire à la bonne gestion des étangs.
GESTION DES ETANGS	Remise en état et en production de nombreux étangs.	Identifier des personnes pouvant exploiter des étangs pour le compte des propriétaires afin d'assurer un volume de poissons. Poursuivre les remises en état des étangs pour optimiser la production
GESTION DES ETANGS	L'élaboration des plans de gestion obligatoire lors des demandes de financement ont permis de fournir aux exploitants et/ou propriétaires des pratiques adaptées à leurs étangs et à leurs attentes	A poursuivre y compris dans la mise en application
GESTION DES ETANGS	Les us et coutumes de gestion de l'eau ont été adaptés aux pratiques contemporaines et à la réglementation	Poursuivre la recherche pour éloigner les nuisibles et indésirables de l'étang
TECHNIQUES DE PRODUCTION PISCICOLE	Hierarchisation des leviers pour produire du poisson, ce qui a permis aussi de prioriser les investissements dans le cadre des plans de gestion	Poursuivre la communication sur les leviers de production piscicoles pour une prise en compte par les pisciculteurs
TECHNIQUES DE PRODUCTION PISCICOLE	La création de références à propos de la production et de la transformation. Ces indicateurs sont nécessaires pour faire un état des lieux et ensuite proposer des solutions.	Poursuivre l'élaboration de références afin d'avoir un réel observatoire de la filière piscicole y compris sur le volet économique
TECHNIQUES DE PRODUCTION PISCICOLE	La réalisation du guide des bonnes pratiques en pisciculture d'étang.	Utiliser le guide pour accompagner les pratiques piscicoles des exploitants d'étangs.
TRANSFORMATION	Mise en place de nouveaux produits Augmentation du volume de carpe transformé en Dombes	Poursuivre la valorisation locale de la Dombes (objectif : 500 tonnes / an) Sécuriser l'approvisionnement
PROMOTION	La marque poisson de Dombes se développe.	Nécessité de poursuivre avec une reconnaissance du poisson de Dombes comme un fleuron gastronomique de l'Ain.

3.4 Structuration de la filière et principales avancées du Livre Blanc 2013/2016

Le premier livre blanc a permis de nombreuses avancées. Au-delà des dispositifs d'aide, le déploiement de cette politique a permis aux acteurs de la filière piscicole de se structurer, de se fédérer autour d'un projet malgré les difficultés initiales.

Avant la mise en place d'une politique de filière, la production piscicole résultait d'une somme de métiers sans logique de filière. La filière piscicole dombiste s'est organisée et partage désormais des objectifs communs. Cette structuration s'est également étayée de partenariats ; l'ensemble des partenaires impliqués dans le développement de la filière sont présentés dans le schéma suivant :

La pisciculture d'étang, une filière qui s'organise



Le premier livre blanc a insufflé une dynamique collective largement portée par les élus des structures en place (APPED, Syndicat des étangs de la Dombes et la Chambre d'agriculture de l'Ain) avec un projet commun de filière.

De nombreuses actions ont été lancées et réalisées et ont permis d'avoir un premier effet sur les chiffres de la production et de la transformation.

La filière a désormais besoin de consolider cette structuration, de renforcer chaque maillon (écloserie, production, transformation, commercialisation) et d'évoluer progressivement vers un fonctionnement autonome.

4 Les enjeux du livre blanc 2017-2021

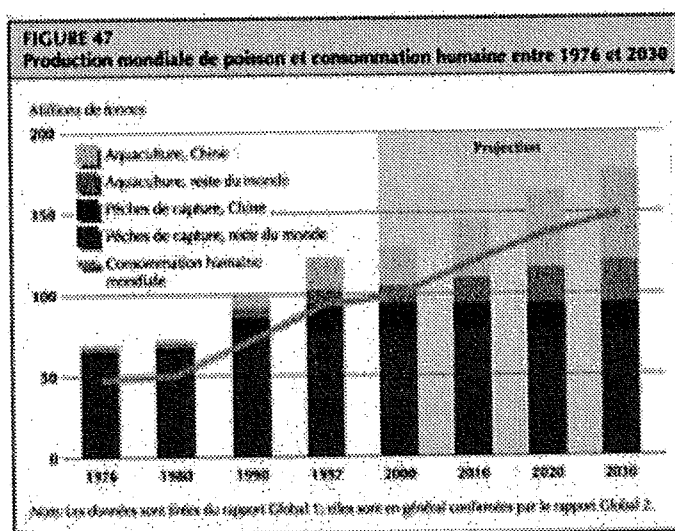
Le premier livre blanc a permis de lancer une démarche collective pour accompagner la pisciculture d'étangs en Dombes en prenant en compte les besoins, les attentes et la sociologie des acteurs du territoire. La contribution de l'ensemble des acteurs de la filière et la mise en œuvre de mesures adaptées aux enjeux locaux ont été des facteurs déterminant pour la réussite de ce premier programme d'actions.

A l'issue du premier livre blanc, des efforts conséquents ont été réalisés sur les aspects productifs et les leviers permettant d'assurer une production piscicole sont désormais connus. Le deuxième livre blanc aura pour enjeu de consolider des premiers acquis en termes de production et de valoriser son rôle dans l'écosystème dombiste.

Le livre blanc 2017-2021 sera davantage orienté vers la valorisation du poisson et sa transformation. Ce développement de l'aval est nécessaire au développement de la production piscicole et devra s'accompagner d'une rémunération suffisante du poisson au pisciculteur.

4.1 Le contexte mondial et national

En 2015, la consommation de poissons issus d'aquaculture (élevage de poissons) est passée devant la consommation de poissons de mer. Considéré comme plus durable, le poisson d'élevage permet de maîtriser davantage l'alimentation et la gestion de l'eau. Aujourd'hui en France, 90% des poissons issus de l'aquaculture sont importés.



En parallèle, le poisson d'eau douce est souvent sujet à des communications erronées et négatives. Il est nécessaire de communiquer sur le bon état sanitaire du poisson de Dombes. Le lien très fort entre la production de poisson et le maintien des étangs et de la biodiversité est un atout fort permettant de contrer les communications nationales négatives.

4.2 Le contexte local

Le maintien des étangs et donc de la biodiversité associée (flore, faune) est lié à la valorisation économique du poisson.

L'étang est désormais plus qu'un simple bien patrimonial tel qu'il pouvait être au début du siècle. En effet, la production à perte n'est plus aujourd'hui acceptable et supportable pour les gestionnaires d'étangs et celle-ci doit être économiquement viable afin de financer les divers frais liés à l'entretien et à la bonne gestion des étangs. Les nouvelles générations de propriétaires d'étangs attendent donc une rentabilité des étangs, soit par la chasse, soit par la pêche, voir par les deux activités.

Par ailleurs, il existe aussi des projets d'installation en pisciculture en tant qu'activité principale. Toutefois, la rentabilité actuelle des productions piscicoles ne permet pas de concrétiser facilement ces projets d'installation.

4.3 Les objectifs des acteurs de la filière piscicole

Pour le deuxième livre blanc, les 4 objectifs proposés par les acteurs de la filière piscicole sont :

- d'avoir une filière piscicole structurée, productive et rentable ;
- d'assurer un volume de production de 1500 tonnes de poisson de Dombes par an, seuil de rentabilité pour l'ensemble des acteurs de la filière ;
- de mieux valoriser tous les poissons ;
- de conforter la distribution du poisson de Dombes localement.

Ces objectifs ont été intégrés au Livre blanc 2017-2021 à travers 3 axes :

- Axe 1 : Garantir une production piscicole en assurant le maintien des étangs en Dombes
- Axe 2 : Valoriser la production piscicole née et élevée en Dombes
- Axe 3 : Faciliter et développer la consommation de poissons de Dombes

L'enjeu global reste le maintien des étangs de la Dombes ainsi que sa biodiversité. Ce maintien est étroitement lié à la valorisation et la commercialisation du poisson de Dombes localement.